

RCS : FREJUS Code greffe : 8303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de FREJUS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00480 Numéro SIREN : 751 203 944 Nom ou dénomination : A3 CAPITAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 14/06/2023 sous le numéro de dépôt 2206

A3 CAPITAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 750 euros

Siège social : 27, Quai de l'Epi - 83990 ST TROPEZ

Immatriculée sous le numéro 751 203 944

Auprès du registre du commerce et des sociétés de FREJUS

GREFFE du TRIBUNAL du COMMERCE de FREJUS

DÉPÔT DU

14 JUIN 2023

N° 2023 12206



EXTRAIT DU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

Certifié conforme
Le Président

Désignation de l'entreprise <u>A3 CAPITAL</u>										Néant ☐ *																									
Adresse de l'entreprise <u>quartier de la bouillabaisse-Résidence Holiday- bat A 83990 Saint-Tropez</u>																																			
SIRET		<table><tr><td>7</td><td>5</td><td>1</td><td>2</td><td>0</td><td>3</td><td>9</td><td>4</td><td>4</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>2</td><td>8</td></tr></table>										7	5	1	2	0	3	9	4	4	0	0	0	2	8										
7	5	1	2	0	3	9	4	4	0	0	0	2	8																						
Durée de l'exercice en nombre de mois *				<u>1</u> <u>2</u>		Durée de l'exercice précédent *				<u>1</u> <u>2</u>																									
<table><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td></tr><tr><td colspan="10"></td><td colspan="2"><u>31/12/2021</u></td></tr></table>																						Exercice N clos le												<u>31/12/2021</u>	
										Exercice N clos le																									
										<u>31/12/2021</u>																									
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																					
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *		010				012																											
		Autres *		014				016																											
	Immobilisations corporelles *		028				030																												
	Immobilisations financières * (1)		040		168 949		042				168 949																								
	Total I (5)		044		168 949		048				168 949																								
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050				052																											
		Marchandises *		060				062																											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064				066																												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068				070																											
		Autres * (3)		072		7 807		074				7 807																							
	Valeurs mobilières de placement		080				082																												
	Disponibilités		084		11 098		086				11 098																								
	Charges constatées d'avance *		092				094																												
Total II		096		18 905		098				18 905																									
Total général (I + II)				110		187 855		112				187 855																							
PASSIF												Exercice N 1		NET																					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120						1 750																								
	Écarts de réévaluation				124																														
	Réserve légale				126						175																								
	Réserves réglementées *				130																														
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *				131				)		164 468																								
	Report à nouveau				134																														
	Résultat de l'exercice				136						13 707																								
	Provisions réglementées				140																														
Total I				142						180 101																									
Provisions pour risques et charges				Total II		154																													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																														
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166						4 144																								
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169		101		)		3 610																								
	Produits constatés d'avance				174																														
Total III				176						7 754																									
Total général (I + II + III)				180		187 855																													
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193				(4)		Dont dettes à plus d'un an	195																									
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197				(5)		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		6 700																							
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199						Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184																									
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD																																			

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302, septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		A3 CAPITAL		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		13 11 2021		Néant ☐		
A – RÉSULTAT COMPTABLE																
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209				210							
	Production vendue	{	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215				214							
			Services *		217				218		65 829					
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222							
	Production immobilisée *								224							
	Subventions d'exploitations reçues								226							
Autres produits								230								
										232		65 829				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)								234							
	Variation de stocks (marchandises) *								236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)								238							
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *								240							
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)						242		50 200					
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		166		244		166					
	Rémunérations du personnel *								250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380)								252							
	Dotations aux amortissements *								254							
	Dotations aux provisions								256							
Autres charges		{		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259				262		1				
		{		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260										
										264		50 367				
										264		50 367				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)										270		15 462				
Produits financiers (III)		280								294						
Produits exceptionnels (IV)										290						
Charges exceptionnelles (VI)		{		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347				300						
		{		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348										
Impôt sur les bénéfices * (VII)										306		1 755				
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)										310		13 707				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		13 707		314						
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *						316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles						318									
	Provisions non déductibles *						322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)						324		1 755							
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248		330							
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249				251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								998							
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								999								
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997							
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU-TE (44. octies A)		987				342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)		989									
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)		138									
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991													
	ZFANG 44. quaterdecies		345		Investissements outre-mer		344									
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992		Zone de développement prioritaire (44. septuagies)		993									
	Créance due au report en arrière du déficit						346				350					
	Droit divers		{		Dédution exceptionnelle (Art 39 décies A)		643									
			{		Dédution exceptionnelle (Art 39 décies B)		645									
		{		Dédution exceptionnelle (Art 39 décies C)		647										
		{		Dédution exceptionnelle (Art 39 décies D)		648										
		{		Dédution exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 décies E)		641										
		{		Dédution exceptionnelle (Art 39 décies F)		649										
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				352		15 462		354						
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						356										
Déficits antérieurs reportables *		3 761		dont imputés sur le résultat :						360		3 761				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				370		11 701		372						

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 187 854,60 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 13 707,33 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social
- Parts bénéficiaires
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Crédit-bail immobilier
- Crédit-bail mobilier
- Engagements financiers
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôts
- Résultat des 5 derniers exercices
- Liste des filiales et participations

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

1.1 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Type	Durée
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

1.2 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

1.3 - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

1.4 - CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

3 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISE	Valeur brute des immos au début d'exo	Augmentat'	Diminutions	Valeur brute des immos à fin d'exo	Réév. légale Valeur d'orig. à fin d'exo
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Install. tech., matériel, outill. industriels					
Install. générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations financières	162 249	6 700		168 949	
TOTAL	162 249	6 700		168 949	

4 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)**4.1 - CREDIT BAIL IMMOBILIER**

	Terrains	Constructions	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

4.2 - CREDIT BAIL MOBILIER

	Install Mat Out	Autres	Total
Valeur d'origine			
Amortissements :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Dotations de l'exercice			
TOTAL			
Redevances payées :			
- Cumuls exercices antérieurs			
- Exercice			
TOTAL			
Redevances restant à payer :			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Valeur résiduelle :			
- à moins d'un an			
- à un an au plus			
- à plus d'un an et cinq au plus			
- à plus de cinq ans			
TOTAL			
Montant pris en charge dans l'exercice			

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

4.3 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus Avals et cautions Engagements en matière de pensions Autres engagements donnés :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant : - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

4.4 - ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
ACCROISSEMENTS	
Provisions règlementées :	
Autres :	
TOTAL	

Allègements de la dette future d'impôts	Montant
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Autres :	
TOTAL	

Nature des différences temporaires	Montant
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	
Moins-values à long-terme	
Commentaires:	

A3 CAPITAL
Société par Actions Simplifiée au capital de 1 750 euros
Siège social : 27, Quai de l'Epi - 83990 ST TROPEZ
Immatriculée sous le numéro 751 203 944
Auprès du registre du commerce et des sociétés de FREJUS

EXTRAIT DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2022

Décision d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 13 707 euros en totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 116 925 euros.

Conformément à la loi, l'Associé unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
Le Président

